

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT

EXTRAIT du procès-verbal de la quarante-sixième assemblée ordinaire du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 7 mai 2008, à 13 heures 30 minutes, à la salle A-1715.

Bilan de la grève en science politique.

Résolution CFSPD-2007-2008-355

ATTENDU la Résolution 2008-CE-11032 de la Commission des études du 7 avril 2008 portant sur la Validation des activités de formation et prolongation du trimestre d'hiver 2008, qui demande :

8. Que les conseils académiques veillent à la mise en place de ces mesures pour les cours concernés;
9. (...)
10. Pour tous les cours où deux périodes ou plus n'ont pas eu lieu :
 - a) Que les aménagements du calendrier de récupération soient décidés par le responsable du cours;
 - b) Que le responsable du cours ou de l'activité identifie les modalités d'évaluation pour atteindre les objectifs de formation et qu'une entente d'évaluation, portant sur le nombre et les échéances des évaluations ainsi que sur la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale, soit adoptée par la majorité des étudiantes et des étudiants présents. L'article 6.9.6 du Règlement no 5 des études de premier cycle et l'article 9.4.4 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs sur les litiges relatifs à une entente d'évaluation continuent de s'appliquer;
 - c) Que la période d'échanges avec les étudiantes, étudiants au sujet des ententes d'évaluation et de la récupération des cours soit limitée de manière à ne pas perdre un cours en négociation;
 - d) Que le calendrier de récupération, l'entente d'évaluation et les mesures mises en place soient transmis au département et au décanat de la Faculté;
11. Que les directions de programme et de département en collaboration avec les professeures et les professeurs, les chargées de cours et les chargés de cours, mettent en place dès maintenant des mesures de validation des cours et activités de formation pour les étudiantes et étudiants en programme d'échange ou dont le permis d'études délivré par le gouvernement canadien arrive à échéance et empêche cette personne de prolonger son séjour, de façon à permettre leur départ à la date prévue de la fin du trimestre d'hiver 2008, avec un plan de formation à distance, si nécessaire;
12. Que le Conseil académique s'assure que ces ententes soient réalisées dans le respect de la présente résolution;

ATTENDU le dépôt en séance du Rapport des activités de récupération et de validation du trimestre d'hiver 2008 et du Bilan des annulations de cours ;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Diane Demers, appuyé par monsieur Dan O'Meara, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

RECOIVE le Rapport des activités de récupération et de validation du trimestre d'hiver 2008 et le Bilan des annulations de cours au retour de grève.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME
Montréal, le 7 mai 2008

René Côté
Doyen